



Comité Social d'Administration Local

Marseille (13), le 7 décembre 2023

Monsieur le Responsable du Pôle Gestion fiscale,
Président du Comité Social d'Administration Local (C.S.A.L.),
de la DRFiP PACA 13,

Le Comité Social d'Administration Local (C.S.A.L.) de la DRFiP PACA 13 se réunit ce jour dans un contexte particulier. En effet, alors que des négociations avaient débuté au sujet notamment de la rémunération à la DGFIP, nous avons appris que le Directeur Général avait ajourné celles-ci brutalement, sous prétexte d'un communiqué de presse émanant de notre organisation qu'il avait peu goûté. Ce dernier a gravement remis en cause comme d'aucuns avant lui notre liberté d'expression arguant que notre communication était « mensongère » et il a ainsi décidé unilatéralement de reporter la réunion prévue ce 1^{er} décembre 2023 à l'année prochaine.

Selon le Directeur Général, une partie de nos chiffres est mensongère, notamment la hausse du nombre de Taxes d'Habitation Secondaires (T.H.S.) que nous annonçons (+ 70 %). Toutefois, les chiffres apportés par la Direction Générale en retour (+3 %) sont assez peu crédibles au vu du nombre de problèmes remontés dans les services. Toujours selon lui, l'extériorisation des difficultés internes telles que G.M.B.I. (« Gérer Mes Biens Immobiliers ») détruit la DGFIP et son image... et de par nos expressions, nous ne servirions pas la « maison » DGFIP.

Nous devrions donc mettre la poussière sous le tapis. Peu importe que, bien avant notre expression, la DGFIP soit devenue la risée de nos concitoyens après que des rôles de Taxe d'Habitation aient été émis au nom de mineurs voire de nourrissons. Peu importe qu'avant cela, la Direction Générale ait pensé que l'attribution d'une prime à une minorité d'agents pouvait solder pour tout compte le contentieux né de la mise en route à marche forcée de la désormais fameuse application « Gérer Mes Biens Immobiliers » (G.M.B.I.). Peu importe que nous ayons dénoncé depuis le début cette énième usine à gaz née dans la précipitation.

Aussi, à ce stade et toujours selon lui, sa confiance altérée envers notre organisation ne permettrait pas de négocier dans les meilleures conditions. Aussi, il préfère reporter en janvier. Qu'il se rassure, la participation de notre organisation à ces négociations n'a jamais été le reflet d'une confiance envers la Direction Générale qu'il incarne. Nous négocions en responsabilité pour que soit enfin reconnu l'engagement des personnels. Nous ne voulons plus des habituelles reconnaissances « de discours » et voulons que cette reconnaissance se matérialise dans nos rémunérations. Dans les rémunérations de tous les agents. Y compris les vôtres, d'ailleurs.

Et quelle confiance pourrions-nous accorder à un Directeur qui a soigneusement continué un travail de destruction de la DGFIP entrepris avant lui par nombre de ses prédécesseurs ? Nous

n'oublions pas que son nom restera associé à la tragique farce du « *Nouveau Réseau de Proximité* » (N.R.P.). Nous n'avons donc pas plus confiance en lui qu'il a confiance en nous.

Ces méthodes sont inacceptables. Elles confirment que le chantage et les coups de pressions deviennent habituels dans les relations entre la Direction et les représentants des personnels à la DGFIP. Notre présence aujourd'hui est donc justifiée, outre le fait de dénoncer ces méthodes autoritaires, arbitraires et malsaines, par notre volonté de ne pas laisser la voie libre à l'Administration pour l'adoption d'un Règlement Intérieur (R.I.) qui se traduit par une régression du dialogue social et des droits des agents.